



Pour publication immédiate : 25/01/2018

GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ADOPTE UN DÉCRET VISANT À LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE GÉNÉRALISÉE DE GRIPPE À NEW YORK

Ce décret fait partie d'une action de prévention à plusieurs volets et intervient au moment où le nombre de diagnostics hebdomadaires de grippe et les hospitalisations atteignent des records

[Le décret](#) autorise les pharmaciens à administrer des vaccins contre la grippe aux enfants âgés de 2 à 18 ans

Le Gouverneur ordonne une campagne de sensibilisation du public élargie préconisant vivement aux New-Yorkais de se faire vacciner

7 779 nouveaux cas de grippe et 1 759 hospitalisations liées à la grippe depuis la semaine dernière

Pour trouver un vaccin contre la grippe près de chez vous, cliquez [ici](#)

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé, ce jour, un [décret](#) visant à lutter contre l'épidémie de grippe à New York. Au vu de l'augmentation constante du nombre de cas signalés dans l'État, le décret autorise les pharmaciens à administrer des vaccins contre la grippe aux enfants âgés de 2 à 18 ans, améliorant ainsi l'accès et le confort pour les New-Yorkais souhaitant se faire vacciner contre la grippe. Depuis le début de la semaine, 7 779 laboratoires ont confirmé que des cas de grippe ont été signalés à l'État, et 1 759 New-Yorkais ont été hospitalisés pour un diagnostic confirmé de grippe. Il s'agit des chiffres hebdomadaires les plus élevés dans les deux catégories depuis le début des signalements en 2004. Ils surpassent le record précédent de 1 606 hospitalisations la semaine dernière.

« Les cas de grippe ayant atteint des proportions épidémiques à New York, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre ce virus et garantir la sécurité des New-Yorkais », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Une fois encore, je recommande vivement à tous les New-Yorkais de nous aider à combattre la propagation rapide de cette souche de la grippe et d'avoir recours à la vaccination pour eux-mêmes et leurs proches. »

Afin de sensibiliser sur les taux élevés de grippe et de continuer à encourager les New-Yorkais à se faire vacciner, le Gouverneur Cuomo a également appelé le Département de la santé (Department of Health, DOH) à étendre immédiatement la campagne publicitaire d'intérêt général sur la grippe de l'État ciblant les régions de l'État les plus touchées par la maladie. Par ailleurs, les abonnés à la ligne SMS de l'État de New York recevront un message les invitant à se faire vacciner et leur transmettant les informations nécessaires pour trouver un lieu de vaccination.

Le décret, entré en vigueur aujourd'hui, suspend la section de la loi sur l'éducation de l'État qui restreint l'autorisation des pharmaciens d'administrer des agents immunisants à toute personne âgée de moins de 18 ans, pour permettre aux vaccins d'être administrés à tout enfant de 2 ans et plus. Il est recommandé aux parents et tuteurs d'appeler leurs pharmacies avant de s'y rendre, afin de s'assurer que ces dernières sont prêtes à accueillir des patients de cette tranche d'âge. Les parents et tuteurs avec des enfants âgés de 6 mois à 24 mois sont toujours invités à consulter leur médecin traitant pour la vaccination.

Pour recevoir un vaccin contre la grippe, contactez votre professionnel de santé ou votre pharmacie locale, ou obtenez des renseignements sur les cliniques de vaccination en vous rapprochant de votre [département de la santé local](#). Les vaccins contre la grippe peuvent être trouvés via le Détecteur de vaccins HealthMap (HealthMap Vaccine Finder) sur www.vaccinefinder.org.

Outre les [mesures prises](#) par le Département de la santé la semaine dernière, le Gouverneur a ordonné la mise en place des actions suivantes pour protéger les New-Yorkais de la grippe et assurer la capacité du système de santé :

- Émission de lignes directrices du Département des services financiers (Department of Financial Services) aux assurances maladie, afin de veiller à ce que l'exigence d'une autorisation préalable ne soit pas un obstacle à la prescription de médicaments antiviraux dans les 48 premières heures de la maladie.
- Relations directes avec tous les commissaires à la santé de comté de l'État de New York, pour passer en revue les quatre stratégies essentielles de contrôle de la grippe - vaccination, traitement antiviral rapide, isolement des malades et bonne hygiène des mains - et promouvoir des actions de sensibilisation locales à la vaccination.
- Communication constante avec tous les hôpitaux et maisons de soins de l'État de New York pour examiner les stratégies de gestion de la capacité et les actions disponibles pour élargir la capacité pour gérer l'afflux de patients.
- Surveillance constante de la capacité des hôpitaux par le biais d'inspections et de liaisons directes avec la direction des hôpitaux.

Le Commissaire du Département de la Santé de l'État de New York, le Dr Howard Zucker, a déclaré : « Au vu de l'augmentation continue du nombre de cas de grippe dans l'État, il est impératif de tout faire pour faciliter l'accès des New-Yorkais au vaccin contre la grippe pour qu'ils puissent se protéger eux-mêmes et protéger leurs familles et leurs communautés cette saison. S'appuyant sur les actions entreprises la semaine dernière, le Département de la santé lancera une campagne énergique de

sensibilisation et de prévention contre la grippe, enverra des alertes par SMS indiquant où se faire vacciner, surveillera la capacité des établissements de soins, et coordonnera les activités de réponse contre la grippe avec les départements de la santé locaux, les associations de prestataires, les pharmacies et les établissements de soins ».

Mike Duteau, président de l'Association des chaînes de pharmacies (Chain Pharmacy Association), a déclaré : « L'Association des chaînes de pharmacies de New York soutient pleinement le décret du Gouverneur Andrew Cuomo autorisant les pharmaciens à administrer le vaccin contre la grippe aux enfants à partir de deux ans. Étant donné la récente épidémie de grippe qui affecte les communautés des quatre coins de l'État, cette mesure facilitera l'accès aux pharmaciens spécialement formés, capables d'administrer le vaccin contre la grippe aux enfants et à leurs familles. Les pharmaciens sont les prestataires de santé communautaires les plus accessibles, étant souvent ouverts la nuit et le week-end. Contactez votre pharmacien aujourd'hui pour savoir s'il peut vous proposer, à vous et à votre famille, cet important service ».

Kathy Febraio, directrice exécutive de la Société des pharmaciens de l'État de New York (Pharmacists Society of the State of New York), a déclaré : « Les pharmaciens se préparent pour soutenir le décret du Gouverneur. Ils sont heureux de jouer un rôle crucial pour contenir la propagation de la grippe dans cette population vulnérable ».

Eric Linzer, président et directeur général de l'Association du régime de santé de New York (New York Health Plan Association) a déclaré : « Les régimes de santé à New York soutiennent le décret du Gouverneur visant à étendre l'autorisation des pharmaciens, qui pourront désormais administrer le vaccin contre la grippe aux enfants. Étant donné la sévérité de cette grippe saisonnière, il est vital que nous recherchions tous des moyens de faciliter l'accès des New-Yorkais vulnérables à la vaccination. Cette action aidera un plus grand nombre de New-Yorkais à éviter de tomber gravement malade et, par conséquent, d'être hospitalisés ».

Au cours des sept dernières semaines, la grippe s'est répandue sur une vaste échelle géographiquement à travers New York. Au 20 janvier, plus de 25 000 cas de grippe confirmés en laboratoire ont été signalés, 7 101 personnes ont été hospitalisées en raison de la grippe, et un enfant est décédé des suites de la grippe dans l'État de New York cette saison. Au cours de la saison grippale de l'année dernière, il y a eu 12 912 hospitalisations liées à la grippe et huit décès pédiatriques à New York. Au cours des quatre dernières années, il y a eu au total 25 décès en raison de la grippe chez les enfants dans l'État de New York et une moyenne de 10 571 hospitalisations liées à la grippe par année.

Selon le CDC, la vaccination devrait se poursuivre tout au long de la saison de la grippe, tant que circulent les virus de la grippe. Le CDC recommande également que les personnes qui sont très malades ou qui sont malades et présentent un risque élevé de complications graves de la grippe soient traitées rapidement avec des médicaments antiviraux contre la grippe. Les médicaments antiviraux fonctionnent le mieux lorsqu'ils sont commencés dans les deux jours suivant l'apparition des premiers symptômes. Il

n'y a aucune pénurie actuelle de vaccins et de médicaments antiviraux, et les fabricants indiquent qu'ils sont prêts à répondre aux demandes saisonnières prévues.

En plus de se faire vacciner contre la grippe et de rester à la maison pendant la maladie, il est important de pratiquer une bonne hygiène des mains :

- Contrairement à certains virus, la grippe est facilement éliminée par le savon et l'eau chaude.
- Lavez-vous les mains souvent avec du savon et de l'eau chaude pendant au moins 20 secondes pour vous protéger des microbes et éviter de les propager aux autres.
- Gardez avec vous un désinfectant pour les mains à base d'alcool à utiliser lorsque le savon et l'eau ne sont pas disponibles. Choisissez un produit avec au moins 60 % d'alcool.
- Ne toussiez ni n'éternuez pas dans vos mains. Au lieu de cela, couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir. Les personnes atteintes de la grippe sont contagieuses jusqu'à sept jours après le début des symptômes.

Pour en savoir plus sur la grippe, rendez-vous sur :
www.health.ny.gov/diseases/communicable/influenza/seasonal.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418